Guide de Terrain
Les projets entrepris par FLASSEF et Food For The Poor, Inc. au Village Ravine Sêche

ATELIERS USAID/HAÏTI

SUR LA CONFORMITÉ ET LES RÉGULATIONS ENVIRONNEMENTALES

Montrouis · Haïti

Du 3 au 7 février 2014
Et du 10 au 14 février 2014

Contenu

Carte géographique du site 3

Instructions pour le visite de terrain 5

Objectifs 5
Portée générale 5
Informations préliminaires 5

Exercice pratique de l'EMPR 6

Description du projet 7

Description des études de cas 8

Directives pour les partenaires d'implémentation (PI) 9

I. Page de couverture pour l'EMPR 10
II. Rapport narratif pour l'EMPR 11
III. Le formulaire de screening environnemental ; Table 1 pour l'EMPR 13
IV. L'identification du plan de mitigation ; Table 2 pour l'EMPR 15
V. La table de monitoring et de suivi environnementale ; Table 3 pour l'EMPR.. 17

Carte géographique du site

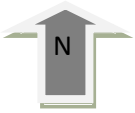

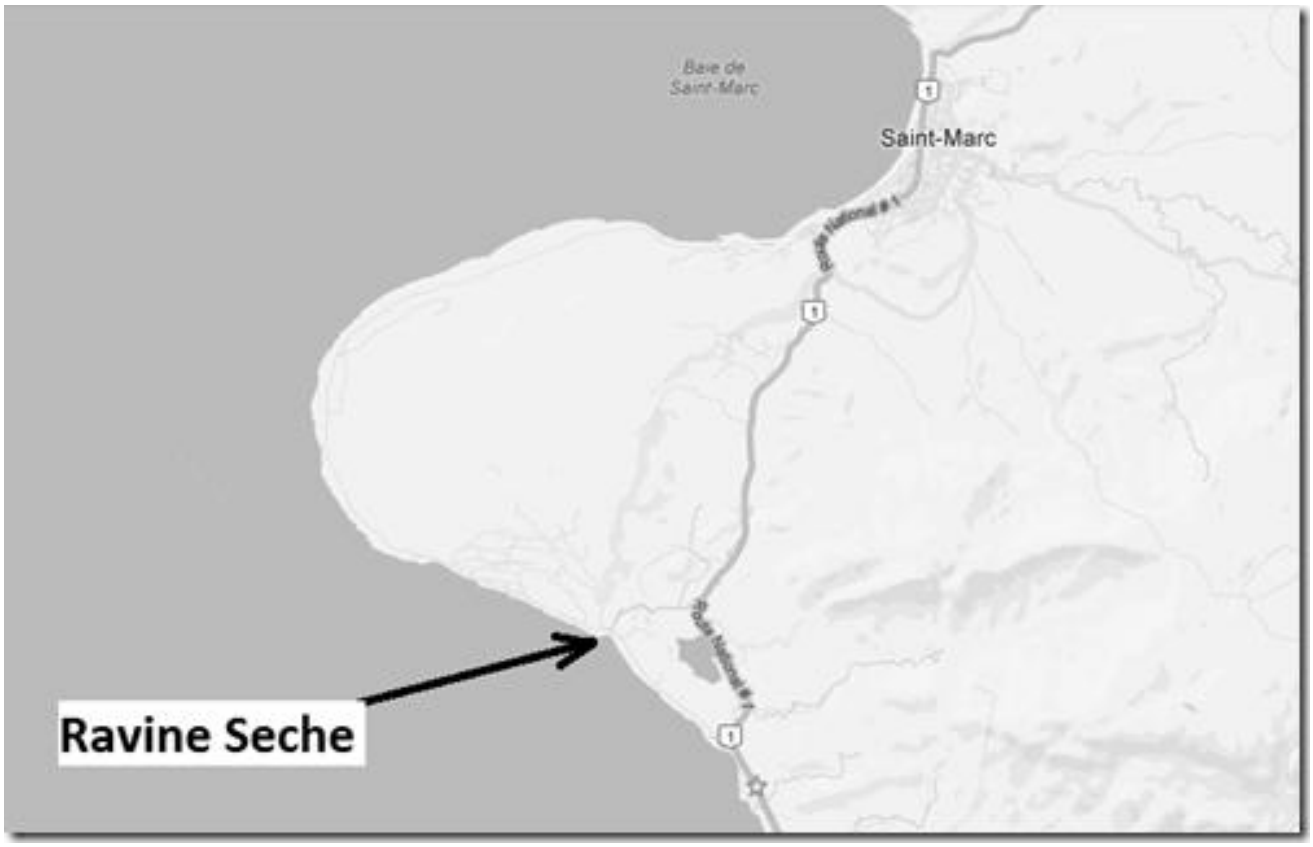

Instructions pour le visite de terrain

Objectifs

Par le biais d'une visite guidée sur le terrain, les participants seront en mesure de mettre en œuvre et de renforcer l'application pratique des outils d'analyse environnementale qui ont été introduits durant les deux premiers jours de l'atelier, et spécifiquement l'EMPR.

Portée générale

Au retour du terrain les participants feront usage de leurs observations pour analyser d'avantage les sites visités d'une perspective environnementale, en utilisant les différentes sections de l'EMPR dans leur groupe de travail. Chaque groupe présentera ses conclusions et recommandations en session plénière.

Informations préliminaires

Chacun aura la possibilité de choisir quelle étude de cas il voudra étudier, selon ses préférences et sa spécialité. Chaque participant visitera tout le site mais se concentrera sur un seul cas, permettant de se concentrer pleinement sur une étude spécifique et de bien connaitre le processus complet de l'EMPR du début à la fin. Les participants seront divisés en groupes selon leurs domaines techniques d'intérêt.

Études de cas :

- **Groupe A** - Communauté de pêcheurs
- **Groupe B -** Moyens de subsistance alternatifs/agriculture
- **Groupe C** - Développement de logements/assainissement (systèmes sanitaires)

Exercice pratique de l'EMPR

Remarque :

Aux fins de cet exercice, les participants doivent élaborer les tableaux de l'EMPR. Les participants n'ont pas à élaborer la page de couverture ou rapport narratif.

Apporter: Guides de terrain Crayons et stylos Camera (si possible) Vêtements confortables De l'eau	**Soyez attentifs pour pouvoir recenser toute information pertinente à l'élaboration de vos observations et vos recommandations. Utilisez les différents Tableaux de l'EMPR pour vous aider dans l'analyse environnementale du projet.**

Les groupes devront :

1) **Attribuez** des rôles aux différents membres du groupe pour recueillir toutes les informations nécessaires aux évaluations.
2) **Examiner,** en équipe, la description du projet situé dans les pages suivantes et poser des questions aux animateurs ou guides.
3) **Identifier** les plus graves impacts environnementaux que pourrais causer le projet, et tout autre aspect de conception ou de gestion qui pourrait être source de problèmes.
4) **Reconnaître** et examiner les éléments les plus pertinents de la « ligne de base ». A noter que la « ligne de base » comprend à la fois l'environnement autour de l'infrastructure et l'infrastructure elle-même**.**
5) **Élaborer** l'EMPR, en se concentrant sur les différents tableaux du document.

Observations clés :

- Quels sont les éléments clés de la « ligne de base ».
- Comment le projet affecte-il l'environnement ? Quel est la sévérité des impacts identifiés ou des impacts potentiels que le projet a ou pourrait causer ?
- Il-y-a-il des mesures d'atténuation mises en place et sont-elles effectives? Il-y-a-il d'autres mesures d'atténuation qui pourraient aider à réduire ou mitiger les impacts environnementaux potentiels sur le site ?

RAPPEL - N'oubliez pas de parler à la fois aux hommes et aux femmes, ainsi qu'a tout groupe défavorisé.

RAPPEL - Le temps sera compté. Organisez-vous les plus rapidement et efficacement que possible.

Description du projet

Ravine Sèche est un ancien village Taino situé sur la côte. Poteries anciennes ont été extraites sur le site et sont conservés pour l'affichage dans le musée du village qui a été consacré au nom de Franketienne. Le principal moyen de subsistance est la pêche, mais la communauté ne cesse d'explorer les moyens de subsistance supplémentaires.

Food For The Poor, en collaboration avec l'organisation locale FLASSEF, a récemment construit de nombreuses installations et une grande partie de l'infrastructure qui peut être vu à Ravine Sèche aujourd'hui. Parmi les projets achevés on compte la construction de 105 maisons, la construction d'une école primaire et une école professionnelle, un élevage de volailles, un petit centre de production de poudre de Moringa, un projet d'approvisionnement en eau, une pépinière, de nouveaux bateaux de pêche, le don de bétail, comme des chèvres et des bœufs, etc. Le gouvernement d'Haïti a également travaillé sur des projets dans le village et ses alentours.

Description des études de cas

Les éléments suivants sont un ensemble de projets hypothétiques étant prévues pour le village de Ravine Sèche. Ces projets hypothétiques devraient être la base pour l'exercice d'EMPR de chaque groupe. Les participants n'ont pas besoin de définir les projets de plus, mais devraient plutôt utiliser les descriptions ci-dessous pour réfléchir aux problèmes environnementaux potentiels qui doivent être atténués.

Groupe A - Communauté de pêcheurs

Les rendements de la pêche côtière ont diminué chaque année de la dernière décennie Les pêcheurs n'ont ni l'équipement ni la formation pour la pêche en mer (parfois des mille de km en mer pour les espèces d'eau d'eau ouvert). Le village a reçu 100 000 dollars pour mieux gérer la pêche côtière et pour commencer à récolter les espèces d'eau ouvert. La priorité pour la communauté de pêche est de s'assurer que les stocks de poissons côtiers rebond tout en améliorant les moyens de subsistance par la pêche hauturière. L'exercice EMPR pour ce projet hypothétique vise à identifier les problèmes qui pourraient découler d'un tel projet afin d'atténuer ces préoccupations. Les participants sont tenus de poser des questions aux villageois et d'observer la situation actuelle de la pêche dans la communauté. Tous les problèmes soulevés doivent être adressées dans les tableaux EMPR.

Groupe B - Moyens de subsistance alternatifs/agriculture

Les villageois ont identifié un besoin croissant de diversifier leurs moyens de subsistance Le village a reçu 100 000 dollars pour construire et améliorer leurs activités agricoles existantes tout en initiant un programme d'écotourisme. L'exercice EMPR pour ce projet hypothétique vise à identifier les problèmes qui pourraient découler d'un tel projet et à atténuer ces préoccupations. Les participants sont tenus de poser des questions aux villageois et d'observer la situation actuelle des autres projets de subsistance non-pêche qui se déroulent dans la communauté. Tous les problèmes soulevés doivent être adressées dans les tableaux EMPR.

Groupe C - Développement de logements/assainissement (systèmes sanitaires)

La population du village a connu une croissance rapide dans la dernière décennie. Le village a reçu des fonds pour construire 50 autres maisons. L'assainissement est une préoccupation importante pour les villageois. L'exercice EMPR pour ce projet hypothétique vise à identifier les problèmes qui pourraient découler d'un tel projet et à atténuer ces préoccupations. Les participants sont tenus de poser des questions aux villageois et d'observer l'état actuel des logements dans le village. Tous les problèmes soulevés doivent être adressées dans les tableaux EMPR.

Directives pour les partenaires d'implémentation (PI) sur le plan et rapport de surveillance environnementale (EMPR) de la mission de l'Amérique latine et des Caraïbes (LAC)

Tous les projets financés par l'USAID doivent se conformer aux régulations environnementales américaines (22 CFR 216) qui exigent une évaluation en vu de s'assurer qu'aucun impact environnemental négatif et non réalisable ne découle des projets. Tous les programmes de l'USAID financées à travers les Missions du LAC de l'USAID tombent sous uns seuil environnemental de décision (ETD) indiqué au niveau de l'objectif stratégique. Le plan et rapport de surveillance environnementale (EMPR), tel que décrit par ces directives assure la conformité programmatique avec 22 CFR 216 en respectant les directives spécifiées dans l'ETDS applicable autorisé par le bureau de l'officier environnemental (BEO) du LAC.

Les Programmes implémentés par les partenaires de l'USAID LAC MISSION (IPs) comprennent une gamme d'activités discrètes qui pourraient vraisemblablement avoir un risque d'impact environnemental adverse. A titre d'exemples, on peut citer la construction, la réparation et la gestion des déchets médicaux. Cette procédure EMPR permettra à la fois de procéder au screening du risque environnemental, a la préparation d'un plan de mitigation et de rapport sur le monitoring (suivi) de ces mesures de mitigation qui exige qu'une considération appropriée soit accordée au genre comme un facteur d'impact social dans le développement d'un plan de mitigation et des mesures y relatives

Le Plan de Mitigation Environnementale et Rapport classe les projets en trois types : Sans risque, Risque Moyen et Fort risque. L'EMPR traite des projets à risque médium. Les premiers peuvent se poursuivre sans révision supplémentaire. Ceux qui sont à haut risque doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Il sera demandé à tous bénéficiaires ou contractants de remplir un EMPR par type de projet qui comprend une partie narrative et :

1. Le formulaire de screening environnemental (Table 1),
2. L'identification du plan de mitigation (Table 2), et
3. La table de monitoring et de suivi environnementale (Table 3).

Chaque année, chaque partenaire d'exécution soumettra un rapport de mitigation environnementale en utilisant l'EMPR Table 3.

Remarque:

Pour cet exercice, le format EMPR suivante a été traduit de la version originale en anglais au français. Dans tous les autres cas on vous demande de s'il vous plaît se référer à la version originale.

I. Page de couverture pour l'EMPR

Titre et Numéro de l'Objectif Stratégique (SO) de la Mission USAID: _____

Titre de l'Activité du Partenaire: _____

Nom du Partenaire: _____

Période de Financement: Année Fiscale_____ - Année Fiscale_____

Niveau de Ressources (US$): _____

Rapport Préparé par: Nom :_____ Date: _____

Date du dernier EMPR : _____ (s'il y'en a)

Etat d'accomplissement des mesures de mitigation et monitoring :

_____ L'EMPR initial décrivant le plan de mitigation est attaché (Oui ou Non).

_____ L'EMPR annuel, décrivant le statut des mesures de mitigation est établi et attaché (oui ou non).

_____ Certaines conditions de mitigation n'ont pas pu être satisfaites et une action corrective a été incluse dans l'EMPR (oui ou non).

Visa de la Mission de l'USAID Mission

Représentant technique de l'Officier Contractant:_____ Date: _____

Officier Environmental de la Mission: _____ Date: _____
( )

Conseiller Environmental Régional: _____ Date: _____
( )

II. Rapport narratif pour l'EMPR

Remarque: Les instructions sont en italiques et ne doivent pas être incluses dans le rapport, mais plutôt complétées avec des informations spécifiques du projet

NB: Ce qui doit être inclue dans le rapport est en gras

1. Background, Rationnel et résultats / Résultats escomptés :

Résume et fait des renvois à la proposition si cette revue y est contenue.

2. Description de l'Activité :

Décrire succinctement le lieu, les détails du site, le voisinage (inclure une carte, voire un croquis). Fournir des informations quantitatives et qualitatives sur les actions nécessaires lors de la construction, comment les interventions vont se faire, et toutes activités auxiliaires qui sont nécessaires pour construire ou pour conduire la première activité (ex: route vers une installation, besoin d'emprunter du matériel pour fouiller ou creuser, besoin d'installer des tuyaux pour se brancher sur une source d'énergie, à une source d'eau ou une décharge ou toute autre activité nécessaire pour réaliser l'activité principale mais dans un lieu différent). Décrire comment les considérations de genre ont été prises en compte dans l'activité. Comment les rapports de genre affecteront l'accomplissement des résultats ? Comment les résultats de l'activité affecteront le statut relatif des hommes et des femmes ?

3. Informations environnementales de base :

Décrire l'environnement affecté, incluant toutes les informations de base disponibles pour tous les lieux et sites affectés, tant par l'activité principale que par celles secondaires ou auxiliaires. Décrire comment l'activité impliquera les hommes et femmes qui directement affecteront l'environnement. Les méthodologies de collecte de données et d'analyse pour la mise en œuvre d'activité sensible au genre et les activités de monitoring sont encouragées.

4. Evaluation de l'Impact Environnemental Potentiel des activités :

Comme une composante de l'identification du plan de mitigation (Table 2), décrire les impacts qui pourraient survenir avant, durant l'implémentation, ainsi que tous problèmes qui pourraient être soulevés avec la restauration ou la réutilisation du site, si l'installation ou l'activité étaient achevée ou si elle cessait d'exister. Expliquer les effets directs, indirects, induits et cumulatifs sur diverses composantes de l'environnement (ex: air, l'eau, les sols, la géologie, la végétation, la vie sauvage, les ressources aquatiques, les ressources historiques, archéologiques culturelles et autres, les gens et leurs communautés, l'utilisation des terres, l'élimination des déchets, la disponibilité de l'eau, l'énergie etc.). Indiquer les impacts positifs et comment les ressources naturelles de base seront améliorées de manière durable.

Par exemple, toute activité qui augmente la présence des hommes dan un endroit, même temporairement augmentera le bruit, les déchets, et potentiellement la chasse, la coupe de bois etc.

L'évaluation de l'impact environnemental des activités doit inclure des indicateurs sensibles au genre et des données séparées par sexe quand les activités ou les résultats attendus impliquent ou affectent les femmes et les hommes de manière différente ; ou le cas échéant cette différence devrait être un facteur important dans la gestion d'une activité à impact durable.

5. Les actions de Mitigation Environnementale :

Pour l'EMPR initial : Lister les mesures de mitigation dans identification du plan de mitigation (Table 2) et décrire le monitoring de ces mesures de mitigation dans table de suivi du monitoring et de l'évaluation environnementale (Table 3).

Pour l'EMPR: décrire le statut de conformité aux conditions. Exemples de questions qu'un Partenaire d'implémentation devrait répondre pour décrire « ce statut » :

1) Quelles ont été les mesures de mitigation mises en place ? Comment a-t-on déterminé le succès de ces mesures ? Si elles ne sont pas effectives, pourquoi ? Quel ajustement serait –il nécessaire ?

2) Qu'est-ce qui a été monitoré, à quelle fréquence, quelle action est-elle en cours (au besoin) sur la base des résultats du monitoring ? Dans certaines situations, un partenaire d'implémentation (IP) notera que le programme de monitoring continue de se développer dans le but de satisfaire les conditions. D'un autre coté, il se pourrait que les conditions ne puissent pas être réunies en raison de difficultés diverses.

6. Genre

L'intégration des considérations de genre dans toutes les étapes de la planification, programmation et implémentation de l'assistance au développement, n'est pas seulement une priorité pour l'USAID, mais aussi une partie essentielle et effective du développement durable. Le système automatique des directives (ADS) 201 dicte les exigences spécifiques pour être sur que des considérations appropriées est données au genre comme facteur dans la planification du développement dans l'objectif d'assistance et le niveau intermédiaire des résultats des Objectifs d'Assistance jusqu'au niveau de l'activité. Cette politique de programmation inclut des directives claires sur les procédures d'intégration du genre là où c'est approprié. A cet égard, la question du genre doit être adressée dans les documents de procuration et les critères d'évaluation. L'équité du genre est une forte priorité de l'USG, et l'USAID a et continuera de jouer un rôle de premier plan dans cet effort. Par exemple, le programme de protection de l'environnement de l'USAID surveille comment les hommes et les femmes seront impliquées dans l'amélioration des procédures d'évaluation de l'Impact environnemental en République Dominicaine. Le programme documente la participation du genre dans toutes ses activités. Chaque fois que cela est possible, les différences dans le rôle, l'attitude, les soucis liés au genre doivent être signalés.

III. Le formulaire de screening environnemental ; Table 1 pour l'EMPR

Nom de l'Activité:_____ Type d'Activité:_____ Bénéficiaire: _____ Date:_____		Colonne A	Colonne B	Colonne C	
		Oui	Non	Si la réponse dans la colonne A est oui. est-ce ?	
				Haut Risque	Medium-Risque
IMPACT SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LES COMMUNAUTES					
1	Le projet comprendra-t-il la construction[1] de structure quelconque (bâtiment, barrage, murs, etc.)				
2	Le projet comprendra-t-il la construction[2] de routes ou de pistes?				
3	Le projet entend-t-il utiliser ou planifie d'utiliser ou d'entrainer dans l'utilisation de produits chimiques quelconques, tels les pesticides[3] (incluant « neem »), les herbicides, peinture, vernis, produits à base de cuivre, etc.)?				
4	Le projet comprendra-t-il la construction ou la réparation de systèmes d'irrigation?				
5	Comprend la construction ou la réparation de bassins de poisons?				
6	Comprend l'élimination d'huile de moteur usé?				
7	Le projet comprendra-t-il la gestion[4] de bois d'œuvre ou le prélèvement de produits forestiers ?				
8	Y a-t-il des zones terrestres ou aquatiques relativement fragiles ou sensibles incluant les aires protégées ?				
9	L'activité a-t-elle un impact sur la vie sauvage, les ressources forestières ou les marais?				
10	Les activités proposes libèreront-elles dans l'air des gaz, ou des liquides, des solides (ex: décharge de polluants)?				
11	Les déchets produits pendant et après le projet auront-ils un impact sur les eaux de surface ou souterraines proches ?				
12	L'activité débouchera-t-elle sur le défrichement de couverture forestière ?				
13	L'activité contribuera-t-elle à l'érosion des terres?				
14	L'activité est-elle incompatible avec l'utilisation actuelle de la terre dans le voisinage?				
15	L'activité contribuera-t-elle au déplacement de maison d'habitation?				
16	L'activité affectera-t-elle des caractéristiques géologiques ou physiques uniques?				
17	L'activité entrainera-t-elle des changements dans la quantité d'eau de surface dans un fond quelconque?				
18	L'activité portera-t-elle sur les mangroves et les récifs coralliens?				
19	L'activité exposera-t-elle les gens ou les propriétés à l'inondation?				
20	L'activité résultera-t-elle dans la réduction de la quantité d'eau souterraine qui autrement serait disponible pour la distribution saut public ?				
21	L'activité engendra-t-elle des odeurs désagréables?				
22	L'activité violera-t-elle des standards de l'air?				
ENVIRONNEMENT ET SANTE					
23	Le projet créera-t-il les conditions favorisant le développement de maladies d'origine aquatique ou de populations de vecteurs de maladies ?				
24	Pour les projets de réhabilitation de route, d'eau et d'assainissement, un plan d'entretien a-t-il été prévu?				

25	Le projet génèrera-t-il des dangers ou des barrières pour les piétons ou les handicapés?				
26	L'activité augmentera-t-il le niveau de bruit actuel?				
27	Le projet impliquera-t-il l'élimination de seringues, gazes, gants et d'autres biohazards déchets médicaux				
28	Le projet est-il incompatible avec l'utilisation actuelle des terres?				
PERMITS LOCAUX DE PLANIFICATION					
29	L'activité, par exemple l'amélioration d'infrastructures, exige-t-il des permis de planning locaux?			N/A	N/A
30	L'activité respecte-t-elle le code de construction national (exemple: amélioration d'infrastructure)?			N/A	N/A
GENRE[5]					
31	Les hommes et les femmes profiteront-ils de manière disproportionnée ou seront-ils impliqués de manière inégale dans les activités du projet?				
32	L'activité gène-t-elle l'implication égale des hommes et des femmes ?				
33	Y a-t-il des facteurs qui empêchent l'implication des femmes dans le projet?				

ACTION RECOMMANDEE *(Cocher les Actions les plus appropriées)*:	*(Check)*
(a) Le projet n'a pas de potentiel pour des effets environnementaux adverses importants (exclusion Catégorique). Pas de EMPR requis.	
(b) Le projet a la potentialité d'avoir un effet environnemental adverse minimum à moyen. Des mesures pour atténuer les effets seront inclus (Détermination négative avec Conditions). EMPR requis.	
(c) Le projet a potentiellement d'importants effets environnementaux adverses, mais bien plus d'analyses sont nécessaires pour fournir une conclusion. Une Evaluation Environnementale sera préparée (Détermination Positive). Pas d'EMPR requis.	
(d) Le projet a potentiellement de substantiels effets environnementaux et des révisions du concept du projet ou la localisation sont nécessaires. Le développement de nouvelles alternatives est requis (ajournement)	
(e) Le projet a des effets environnementaux adverses substantiels. La mitigation est insuffisante pour éliminer ces effets et d'autres alternatives ne sont pas envisageables. Le projet n'est pas recommandé pour financement.	

1. Les projets de construction doivent être révisés en tenant compte de leur échelle, de leur utilisation projetée, de l'exigence des règles de construction ainsi que de leur entretien. Certains projets de construction à petite échelle, comme par exemple la construction d'un panneau d'entrée pour un parquet, peuvent nécessiter de simples mesures de mitigation alors que des constructions à plus grande échelle nécessiteront des révisions plus poussées ainsi que la réalisation d'un suivi.

2. Nouvelle construction de routes et pistes nécessiteront une complète évaluation environnementale des constructions envisagées. C'est à dire une Détermination Positive.

3. L'implication planifiée de pesticides provoquera le besoin de développer un IEE Supplémentaire qui respecte les procédures de l'USAID PERSUAP pour le projet.

4. Toute activité impliquant la coupe d'arbres ou la conversion de forêts nécessitera une complète évaluation environnementale (c.à.d. Détermination Positive).

5. Une réponse positive aux questions de genre requiert un suivi quand il y a d'autres réponses positives pour les questions 1-30, et un EMPR est développé.

IV. L'identification du plan de mitigation ; Table 2 pour l'EMPR

Entrer la question / # de rangée des impacts négatives possibles avec un check mark dans la colonne A (Table 1) et compléter le Tableau ci-dessous avec les mesures qui seront prises pour réduire le problème. Dans la colonne sous-activité ou composante, lister les principales actions à mettre en œuvre. Sous chaque action, indiquer les taches (étapes) nécessaires pour réaliser cette action.

#	Activité	Description de l'impacte	Mesures de mitigation recommandée
1	Composante 1		
	étape 1		
	étape 2		
	étape 3		
2	Composante 2		
	étape 1		
	étape 2		
	étape 3		

* Fournir une vue d'ensemble des mesures utilisées, des Directives Environnementales du LAC de l'USAID, des détails sur le plan exact de monitoring sont illustrés dans le Table 3.

V. La table de monitoring et de suivi environnementale ; Table 3 pour l'EMPR

Type de projet :	
Nom du Projet:	
Organisme de Mise en œuvre:	
Nom du Lieu:	
Taille du Projet:	
Communautés Avoisinantes:	
Directeur Senior du Projet:	Date:
Monitoring Période:	

#	Description de la Mesure de Mitigation	Personne Responsable	Méthodes qui seront utilisés pour effectuer le suivi du projet			Coût estimatif	Résultats			Modifications Recommandées
			Indicateurs	Méthodes	Fréquence		Dates du suivi	Problèmes Trouvés	Efficacité des méthodes de mitigation	
1							1			
							2			
							3			
							4			

2							1			
							2			
							3			
							4			
3							1			
							2			
							3			
							4			
4							1			
							2			
							3			
5										
6										